

République française
LOZERE
GORGES DU TARN CAUSSES - Commune

Séance du mercredi 16 septembre 2026

Date de la convocation: 09 septembre 2026

Membres en exercice : 19 *Le seize septembre deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Jaclyn MALAVAL,*

Présents : 15

Résultat du vote :

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Présents : Madame Jaclyn MALAVAL, Monsieur Jean-Luc MICHEL, Madame Anny MIAZGOWSKI, Monsieur Alain CHMIEL, Madame Cécile VESCHAMBRE, Monsieur Philippe DEFASSIAU, Monsieur Christian MALHOMME, Monsieur Didier VERNHET, Monsieur André BOIRAL, Madame Cristina POURQUIER, Monsieur Anthony CHOMAT, Madame Sabine CANNESSON, Madame Fany NOGARET, Madame Line GASSIN, Madame Emeline THERON

Représentés :

Excusés : Monsieur Pierre PAGES, Monsieur Benoît SANCHEZ, Madame Elisa SUARD, Madame Marie SABOURIN

Absents :

Secrétaire de séance : Madame Line GASSIN

DE_2026_089 - Objet : Plan de chasse de la commune déléguée de Montbrun pour la saison 2026-2027

Le plan de chasse 2026-2027 établi par arrêté préfectoral sur les terrains dont la commune détient les droits de chasse demande le prélèvement de 4 chevreuils, 1 mouflon mâle, 1 mouflon femelle, 1 mouflon agneau et 1 cerf.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE le plan de chasse et décide d'attribuer les bracelets aux chasseurs ayants-droit sur les terrains et de fixer le prix des bracelets comme suit :

Chevreuil : 50,00 €

Mouflon mâle ou femelle : 70,00 €

Mouflon agneau : 50,00 €

Cerf : 90,00 €

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures*

Le secrétaire de séance

**Madame le Maire,
Jaclyn MALAVAL**



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 21/09/2026
et publié ou notifié
le 21/09/2026

Date de transmission de l'acte: 21/09/2026
Date de réception de l'AR: 21/09/2026
048-200063147-DE_2026_089-DE

A G E D I